

Etudes scientifiques en espaces naturels

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

3.1 - Traiter les échantillons

Pour traiter les échantillons, le gestionnaire doit respecter plusieurs étapes. D'abord, il doit s'assurer de la validité de ce qu'il a recueilli. Il peut parfois avoir un doute sur la détermination des espèces, les échantillons seront alors envoyés à des spécialistes, d'où l'importance de les avoir impliqués en amont. La pertinence de l'inventaire peut aussi être liée à la nature des données recueillies. Il faut s'assurer que l'on possède toutes les données pour une bonne interprétation. Ensuite la saisie des données doit être réalisée de manière raisonnée pour permettre un traitement statistique si nécessaire. Le gestionnaire doit avant tout avoir une compréhension très claire de la façon dont chaque type de donnée sera analysé et résumé. D'où l'importance de la réflexion préalable à la constitution du fichier ou du logiciel de saisie.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB